

Municipales 2026 : dernière ligne droite pour s'inscrire sur les listes électorales



Service-Public.gouv.fr rappelle que pour pouvoir voter aux élections municipales 2026, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu'au 4 février et en mairie (guichet) ou par voie postale jusqu'au 6 février. Comment s'inscrire, interroger sa situation électorale, quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Municipales 2026 : la date limite pour vous inscrire sur les listes électorales approche

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Pour l'inscription en ligne, la date limite est le **4 février**. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il vous reste encore quelques jours pour le faire. Quelle est la date limite pour vous inscrire ? Quels sont les documents nécessaires ? [En savoir plus](#)

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections



Ecrit par Echo du Mardi le 28 janvier 2026

municipales de mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. [En savoir plus](#)

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote

Ce service vous permet de :

- savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)
- connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- connaître votre **numéro national d'électeur**
- savoir si vous avez des **procurations en cours**
- télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Renseignez-vous [ici](#).

Vous pouvez désormais faire une demande de procuration 100 % en ligne

Le dispositif permettant d'établir une procuration de manière totalement dématérialisée a été expérimenté lors des élections européennes et législatives de 2024. Il vient d'être généralisé. Désormais, il est possible lors de tous les scrutins d'établir ou de résilier entièrement en ligne une procuration, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée par France Identité. Vous pourrez donc utiliser ce dispositif lors des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026. [En savoir plus](#)

Que doit faire un électeur chargé d'une procuration de vote ?

Si vous êtes chargé de voter à la place d'un autre électeur, le jour du vote, vous devez vous rendre à son bureau de vote. Vous votez à sa place, après avoir présenté votre carte d'identité. Vous n'avez besoin d'aucun autre document. Nous vous présentons les informations à connaître. [En savoir plus](#)

Peut-on voter sans avoir signalé son déménagement ?

Si vous avez déménagé et votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez vérifier que vous êtes encore inscrit sur les listes électorales à l'aide [d'un service en ligne](#). [En savoir plus](#)



Crédit : Adobe stock-GP Photography

Élections : droit de vote d'un citoyen européen en France

Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (autre que la France) et que vous vivez en France, vous pouvez y voter lors des élections municipales, et lors des élections européennes pour élire les représentants français au Parlement européen. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises. [En savoir plus](#)

Élections : peut-on s'inscrire sur une liste électorale consulaire et voter la même année ?

Oui, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^e jour qui précède le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré). [En savoir plus](#)

Vote d'un Français installé à l'étranger

Si vous habitez à l'étranger, vous pouvez voter pour la plupart des scrutins français (élection des conseillers des Français de l'étranger, présidentielle, législatives, référendum, européennes) depuis l'étranger, à condition d'être inscrit sur la liste électorale consulaire. [Vérifier son inscription électorale.](#)

Élections municipales

Les électeurs français et les électeurs européens d'un autre État membre de l'Union européenne,



Ecrit par Echo du Mardi le 28 janvier 2026

lorsqu'ils sont inscrits sur les listes électorales en France, élisent les conseillers municipaux (à Paris, il s'agit des *conseillers de Paris*). Les règles de l'élection sont **différentes** selon la **taille** de la commune (moins ou plus de 1 000 habitants). Nous vous expliquons. [En savoir plus.](#)

D'autres questions sur les élections municipales ?

Vie-publique.fr, en association avec Service-public.gouv.fr, propose un nouvel onglet « Municipales 2026 » pour mettre à disposition, par un accès unique, de multiples contenus à trois profils distincts : les électeurs, les agents publics des communes ou des préfectures chargées de l'organisation des élections, et les candidats. Cette page propose également des contenus multimédias (vidéos, quiz...). Les citoyens pourront ainsi s'informer en amont et obtenir tous les éclairages nécessaires. [Découvrir la page](#)